

Bulletin d'Informations Municipales

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération

JUILLET 2018

N°71





Bulletin d'Informations Municipales

Juillet 2018
Directeur
de la Publication :
Patrick GUICHARD

Rédaction et photos : Commission Communication & Information de la Mairie

Crédit photos : ©Patrick BONNAT DR - Mairie

Conception impression : AZAPRIM (Groupe Jénome) 01 60 07 79 45

Tirage : 400 ex Dépôt légal : en cours





Musiques des îles, planteur et danseuses guadeloupéennes étaient au programme.

Mairie de Bussy-Saint-Martin

Un grand message avant les vacances, zouker jusque tard dans la nuit en dégustant accras, boudins et cristophine, sans oublier le délicieux agneau cuit à la braise.

Un grand air de vacances a soufflé sur Bussy-Saint-Martin. ■



Salon de printemps

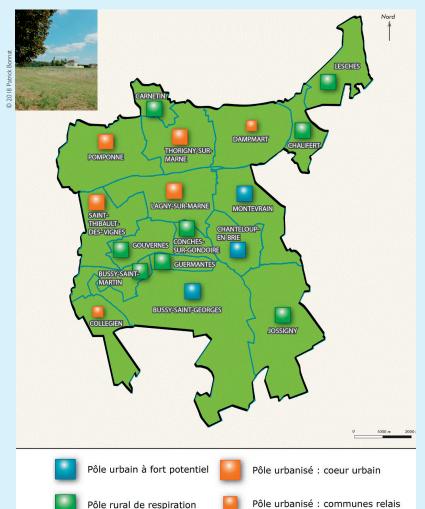


Exposition de peinture et d'œuvres d'art

Au cœur de notre village, chaque printemps depuis maintenant 24 ans, un évènement nous invite à partager un moment d'émotion pour le plus grand bonheur des amateurs d'Art, le Salon de printemps de Bussy-Saint-Martin. Merci à nos invités d'honneur, Nathalie Seguin et Toshio Matsuda, pour leur magnifique travail. Autour d'eux, des peintres, des sculpteurs, nous ont proposé des œuvres d'une richesse artistique qui fait la renommée de notre Salon et dont le succès tient à l'implication de l'équipe de bénévoles qu'il faut vivement remercier.



Au cœur de Bussy





PLU

L'étude concernant la révision du PLU de la Commune de Bussy-Saint-Martin se poursuit, et tous les zonages sont définis. Prochainement, une réunion publique d'information sera organisée

La révision du SCot et vous!

Le Schéma de Cohérence Territoriale, projet stratégique d'avenir pour Marne et Gondoire, est actuellement en révision.

Le SCot actuellement en vigueur date de 2013 et porte sur 17 des 20 communes du territoire (hors Jablines, Pontcarré et Ferrières-en-Brie). Pour tenir compte de l'agrandissement de notre intercommunalité, de modifications législatives et pour accompagner la mise en oeuvre de nos projets d'avenir, les élus ont ouvert en 2017 le chantier de révision de ce document.

Ce document a des conséquences concrètes sur de nombreuses facettes de notre quotidien (déplacement, habitat, commerce, cadre de vie). Pour cela nous vous invitons à venir vous informer et vous exprimer sur le SCot en mairie de Bussy-Saint-Martin (accès aux horaires d'ouverture de la mairie)

Suivez l'actualité du Scot, en vous abonnant à Marne et Gondoire Hebdo, lettre envoyée par courriel chaque semaine :

http://www.marneetgondoire.fr/

Exprimez-vous, en écrivant à

urbanisme@marneetgondoire.fr ou sur le registre disponible à la mairie.■



Reconnaissance de catastrophe naturelle

Le savez-vous?

Suite aux fortes pluies, entre 80 et 100 mm d'eau sont tombés sur notre secteur. De nombreux pavillons ont été inondés (entre 5 centimètres et 2 mètres d'eau), ainsi que le terrain de tennis.

La Mairie a fait une demande auprès de Madame la Préfète pour une reconnaissance de catastrophe naturelle ;

une information sera diffusée sur la décision de la Préfecture.

Respect des règles en matière de végétaux : RAPPEL : il est interdit de brûler les végétaux dans votre jardin ; vous devez les apporter à la déchetterie (circulaire du 18 novembre 2011).

Taille et entretien des arbres : Chacun est libre de planter des arbres et arbustes, dès lors que cela ne gêne pas les voisins (racines et/ou branches qui empiètent dans un terrain voisin), et que cela n'empiète pas sur l'espace public (ni obstrue l'éclairage public). Dans ces cas-là, vous devez faire le nécessaire pour les tailler.



communauté d'agglomération



Retour sur PrinTemps de Paroles

Les 26 et 27 mai derniers, le spectacle vivant poussait les portes des habitants du hameau de Rentilly. En effet, le spectacle «lls étaient plusieurs fois» de la compagnie Bougrelas s'est joué au cœur de Rentilly pour deux représentations, l'une le samedi, l'autre le dimanche.

C'est conduit par la compagnie de théâtre de rue que les spectateurs sont passés de jardin en chemin, de cour en grange, pour découvrir ce spectacle inhabituel, beaucoup apprécié par tous. Ce spectacle a été l'occasion de se retrouver entre habitants, entre voisins, et d'échanger ensemble quelques souvenirs. On sentait un esprit joyeux et « bon enfant », un vrai plaisir de se retrouver



pour ce spectacle, évoquant parfois quelques anecdotes de l'histoire du hameau. Ravis et émus par l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, les artistes de Bougrelas ont joué un spectacle sensible et attachant qui a enchanté l'ensemble des spectateurs présents. Un bon moment de festival!



Travaux sur la commune

Comme chaque année, des travaux importants sur la commune vont débuter à la rentrée. La fin de l'aménagement de la place de l'église va être réalisée. Un cheminement piéton permettra d'aller de la rue du moulin à la rue du parc, une traversée sera faite pour accéder à l'église avec un passage PMR, ainsi que la continuité de ce chemin piéton le long de l'église pour accéder

Pour l'aménagement de la voirie rue du Parc (trottoirs, places de stationnement, ...), un contrat rural est en cours.

Police de sécurité du quotidien (PSQ)

Au sein du commissariat de Lagny, deux fonctionnaires de police s'occupent spécifiquement du traitement des doléances des riverains et du développement de la prévention-communication dans les milieux scolaires, associatifs, seniors, ...

Leurs coordonnées sont les suivantes

au parvis de l'église et à la Mairie.

prevention-communication-csp-lagny@interieur.gouv.fr

Téléphone: 01 64 12 41 16 / 01 64 12 68 86 - Horaires: 8h30 - 17h30

Plan de prévention de la maladie de lyme



Dans le cadre du Plan national de prévention et de lutte contre la maladie de Lyme et des maladies transmissibles par les tiques, le ministère chargé de la santé et Santé Publique France mènent une campagne d'information sur la prévention de ces maladies et des piqûres de tiques.

Plusieurs outils d'information vous sont proposés sur les moyens de protection pour réduire le risque de transmission de ces agents infectieux.

Les dépliants d'information "Maladie de Lyme", "Les conseils de Prudence" destiné aux enfants sont à votre disposition : sur le site internet : **inpes.santepubliquefrance.fr**



Travaux RATP ligne A:

Cet été, la RATP engagera la 4ème étape de son programme de renouvellement des voies du RER A ce qui nécessitera d'interrompre le trafic pendant 4 semaines, du samedi 28 juillet au dimanche 26 août inclus, entre La Défense et Nation.

Comme l'été dernier, La Défense et Nation deviendront des terminus provisoires (les gares restent ouvertes), tandis que les quais du RER A seront entièrement fermés à Charles-de-Gaulle-Etoile, Auber, Châtelet-les-Halles et Gare de Lyon.

Zonage des eaux pluviales :

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire réalise un zonage des eaux pluviales à l'échelle du territoire (à l'exception de Ferrières en Brie et Pontcarré, les deux villes récemment intégrées à la CAMG).

Le projet de zonage des eaux pluviales sera soumis à enquête publique à la rentrée 2018. Vous trouverez toutes les informations relatives à ce projet sur le site de Marne et Gondoire : http://www.marneetgondoire.fr/nos-actions-sur-le-terrain/zonage-des-eaux-pluviales-1686.html

Atelier des arts en mouvement

L'atelier des arts en mouvement (AdAM) vous propose une porte ouverte de démonstration et inscription le 2 septembre de 14 h à 18 h.

Programme des cours :

Lundi **soir**: Sebukan Dojo (art martial japonais)

Mardi matin: Pilates

Mardi soir : Méditation, Tai Chi Mercredi soir : Méditation, Tai Chi Jeudi : Qui Quong et Yoga

Vendredi: Streching, Garuda, Pilates

Renseignements:

info@atelierdesartsenmouvement.com ou www.atelierdesartsenmouvement.com



Au cœur de Bussy

« LAISSEZ PASSER » pour la base de loisirs Jablines-Annet :

Les cartes «**laissez passer**» sont destinées aux habitants de la communauté d'agglomération Marne et Gondoire. Elles sont disponibles en mairies sur présentation d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Lors du premier passage l'achat d'un timbre de 5 euros est demandé puis l'entrée à la base de loisirs Jablines-Annet est gratuit.

Pour information, les périodes d'ouverture pour cette saison estivale sont les suivantes :

- Tous les jours du 1er juin au 2 septembre de 10h00 à 18h30.
- Le week-end du 8/9 septembre de 10h00 à 18h30.



Le Moulin Russon propose des animations et des activités tout au long de l'année :

Le Moulin est situé rue du Lavoir à Bussy-Saint-Georges (tel 01 64 77 27 14).

Des ateliers et des visites sont organisés toute l'année pour le plaisir des petits et des grands

La réservation pour les ateliers est indispensable et vous pouvez réserver sur le site de Marne et Gondoire.

e nouveau programme 2018/2019 est consultable et téléchargeable sur le site internet ou disponible en Mairie.

https://www.marneetgondoire-tourisme.fr/fr/decouvrir/les-incontournables/samuser-en-famille-au-moulin-russon/

Le CARNET de BUSSY

TOUS NOS VOEUX ACCOMPAGNENT LES PARENTS

BOU HAJEB CARDOSO Ambre

née le 3 juin 2018
MARIAGES

NAISSANCE

TOUS NOS VOEUX ACCOMPAGNENT LES NOUVEAUX ÉPOUX :

ASSELINE Marie-Ange et SENG Olivier AUVRÈLE Charlotte et UNAL Damien le 19 mai 2018 le 2 juin 2018

DECES

TOUTES NOS CONDOLÉANCES

MARCOIN née COUDERC Odette, Marie le 7 juin 2018 SAVY Devadasse le 21 juin 2018 PARAIN Jacques Michel le 24 juin 2018

L'AGENDA de BUSSY

SEPTEMBRE

RANDONNÉE FAMILIALE

Randonnée familiale organisée par le Comité des Fêtes en collaboration avec l'association RANDO RENTILLY 77

VIDE GRENIERS

Vide Greniers rue du Parc et manège pour les petits .

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS (27)

Ramassage des encombrants (à sortir la veille).

NOVEMBRE

LE MARCHÉ D'ARTISANAT (17) 18



Les artisans d'art proposeront leurs créations dans la salle des fêtes. Des stands «produits du terroir» et miel seront installés dans la cour de la Mairie



INFOS diverses en bref

OSTEOPATHE A DOMICILE :

- Madame Elodie GUILHERMET, diplômée de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Paris réalise des visites à domicile sur la commune de Bussy-Saint-Martin.

Ses coordonnées téléphoniques sont : 06.50.38.03.08 ou par mail : eg.osteo@hotmail.com



BUDGET 2018



Lors du Conseil municipal du 6 avril 2018, l'assemblée délibérante a voté à l'unanimité, le budget primitif 2018 qui retrace l'ensemble des recettes et dépenses autorisées et prévues pour l'année.

Le budget 2018 a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale directe ;
- De financer les projets d'investissement par autofinancement sans recours à l'emprunt.

Ce budget intègre une nouvelle diminution de la Dotation Forfaitaire de Fonctionnement (DGF) ainsi qu'une nouvelle contribution de la commune au titre du Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Île-de-France (FSRIF).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à **I 160 411,09** € soit un budget en augmentation de **19,20** % par rapport à celui de 2017.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à **694 183.41** €, soit un budget en diminution de **4,62%** par rapport à celui de 2017.



Les principaux projets d'investissement 2018 sont :

- les travaux de mise en accessibilité de la mairie, des salles polyvalentes, de l'église et du cimetière,
- la reprise de la chaussée de la rue du moulin,
- l'aménagement du haut de la rue de la montagne,
- l'acquisition de mobilier, notamment des tables et des chaises pour la salle Boureau.

Les taux d'imposition votés sont :

	2017	2018	Taux moyen départemental en 2017
Taxes d'habitation	5,95 %	5,95 %	24,54 %
Taxe foncière (bâti)	12,32 %	12,32 %	26,48 %
Taxe foncière (non bâti)	31.42 %	31,42 %	53,15 %

	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles	160 411.09 €	614 527.32 €
Reprise du résultat N-1		545 883.77 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 160 411.09 €	1 160 411.09 €
Inscriptions nouvelles	677 63.4 €	453 961.09 €
Restes à réaliser N-1	17 020.00 €	
Déficit d'investissement N-I		240 222.32 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	694 183.41 €	694 183.41 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018	1 854 594.50 €	1 854 594.50 €



Au cœur de Bussy







LES AMIS DE L'EGLISE DE BUSSY-SAINT-MARTIN :

Les Amis de l'église de Bussy-Saint-Martin est une association à vocation culturelle et patrimoniale ; l'église est ouverte tous les dimanches de Pâques à la Toussaint. Le concert du 7 avril 2018 donné par le Quatuor COSMO a été très apprécié des habitués.

Pour les journées du patrimoine 2018, le thème choisi à l'échelle nationale est « l'art du partage » ; l'exposition «Eglises et sites Saint-Martin, promenade dans le patrimoine de Seine-et-Marne» sera déployée en l'église Saint-Martin, le dimanche 16 septembre 2018 de 11 heures à 19 heures avec des visites commentées. De plus, un concert de guitare classique sera offert à 16 heures.

Remboursement suite à la grêve SNCF

Remboursement supplémentaire de 25€ aux franciliens voyageant sur les lignes suivantes :

- La ligne R dans son intégralité.
- Les branches vers la Ferté-Milon et Longueville-Provins pour la ligne P.
- Les branches sud du RER D via Corbeil.
- La branche vers Chelles-Gournay du RER E.
- La ligne Jé
- Les branches vers Mantes et Dreux de la ligne N.

Les utilisateurs de ces lignes ayant fait une demande de remboursement pour les 50% sur le site https://mondedommagement.transilien.com (site ouvert jusqu'au 22 juillet 2018) n'auront pas de démarche supplémentaire à effectuer. Au total, ils recevront donc un dédommagement 100,20€, comprenant automatiquement le geste complémentaire de 25€ d'Île-de-France Mobilités.

